

## **Statistiques de 2013 sur les mouvements internationaux de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses**

---

Division de la réduction et de la gestion des déchets  
Environnement Canada

Juillet 2014

N° de cat. : En11-7F-PDF  
ISSN : 1927-226X

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada  
Centre de renseignements à la population  
7<sup>e</sup> étage, édifice Fontaine  
200, boulevard Sacré-Cœur  
Gatineau (Québec) K1A 0H3  
Téléphone : 819-997-2800  
Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)  
Courriel : [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca)

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la Ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2016

Also available in English

## Table des matières

<b>CONTEXTE .....</b>	<b>1</b>
<b>STATISTIQUES DE 2013 SUR LES MOUVEMENTS INTERNATIONAUX DE DÉCHETS DANGEREUX ET DE MATIÈRES RECYCLABLES DANGEREUSES.....</b>	<b>2</b>
1. IMPORTATIONS .....	3
2. EXPORTATIONS.....	7
3. TRANSITS.....	11

## Liste des figures

FIGURE 1: EXPORTATIONS, IMPORTATIONS ET TRANSITS DE DÉCHETS DANGEREUX ET DE MATIÈRES RECYCLABLES DANGEREUSES 2004-2013 .....	2
FIGURE 2 : TYPE D'OPÉRATION POUR LES IMPORTATIONS CANADIENNES DE DÉCHETS DANGEREUX ET DE MATIÈRES RECYCLABLES DANGEREUSES DE 2013.....	3
FIGURE 3 : IMPORTATIONS CANADIENNES DE DÉCHETS DANGEREUX DE 2013 PAR OPÉRATION D'ÉLIMINATION .....	4
FIGURE 4 : IMPORTATIONS CANADIENNES DE MATIÈRES RECYCLABLES DANGEREUSES DE 2013 PAR OPÉRATION DE RECYCLAGE .....	5
FIGURE 5 : COMPARAISON DES IMPORTATIONS CANADIENNES DE DÉCHETS DANGEREUX ET DE MATIÈRES RECYCLABLES DANGEREUSES EN 2012 ET 2013 PAR PROVINCE .....	6
FIGURE 6 : TYPE D'OPÉRATION POUR LES EXPORTATIONS CANADIENNES DE DÉCHETS DANGEREUX ET DE MATIÈRES RECYCLABLES DANGEREUSES DE 2013.....	7
FIGURE 7 : EXPORTATIONS CANADIENNES DE DÉCHETS DANGEREUX DE 2013 PAR OPÉRATION D'ÉLIMINATION .....	8
FIGURE 8 : EXPORTATIONS CANADIENNES DE MATIÈRES RECYCLABLES DANGEREUSES DE 2013 PAR OPÉRATION DE RECYCLAGE .....	9
FIGURE 9 : COMPARAISON DES EXPORTATIONS CANADIENNES DE DÉCHETS DANGEREUX ET DE MATIÈRES RECYCLABLES DANGEREUSES EN 2012 ET 2013 PAR PROVINCE .....	10

## Contexte

Au Canada, la responsabilité de la gestion des déchets dangereux et des matières recyclables dangereuses est partagée entre tous les niveaux du gouvernement. Le gouvernement du Canada, quant à lui, réglemente les mouvements internationaux de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses.

Les accords internationaux jouent un rôle essentiel dans la gestion des enjeux environnementaux au Canada et à l'étranger. À cet égard, le Canada a adhéré aux accords internationaux suivants : la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, la Décision du Conseil de l'Organisation de coopération et de développement économiques concernant le contrôle des mouvements transfrontières de déchets destinés à des opérations de valorisation, et l'Accord entre le Canada et les États-Unis concernant les déplacements transfrontaliers de déchets dangereux.

Le Canada applique les accords internationaux auxquels il a adhéré en adoptant des règlements internes en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*. En 1992, le Canada a introduit un règlement afin de contrôler et surveiller les mouvements de déchets dangereux. En 2005, le Canada a amélioré et renforcé l'ancien régime en adoptant le *Règlement sur l'exportation et l'importation de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses (REIDDMRD)*.

Le REIDDMRD régit les mouvements internationaux de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses au Canada. Les statistiques présentées ci-dessous montrent le statut des importations, exportations et transits pour l'année 2013<sup>1</sup>. Elles présentent aussi des renseignements sur les types d'opérations conduites sur les déchets dangereux et les matières recyclables dangereuses suite à leur importation, exportation ou transit. Les opérations d'élimination et de recyclage décrites dans ce document sont énumérées dans les Annexes 1 et 2 du REIDDMRD.

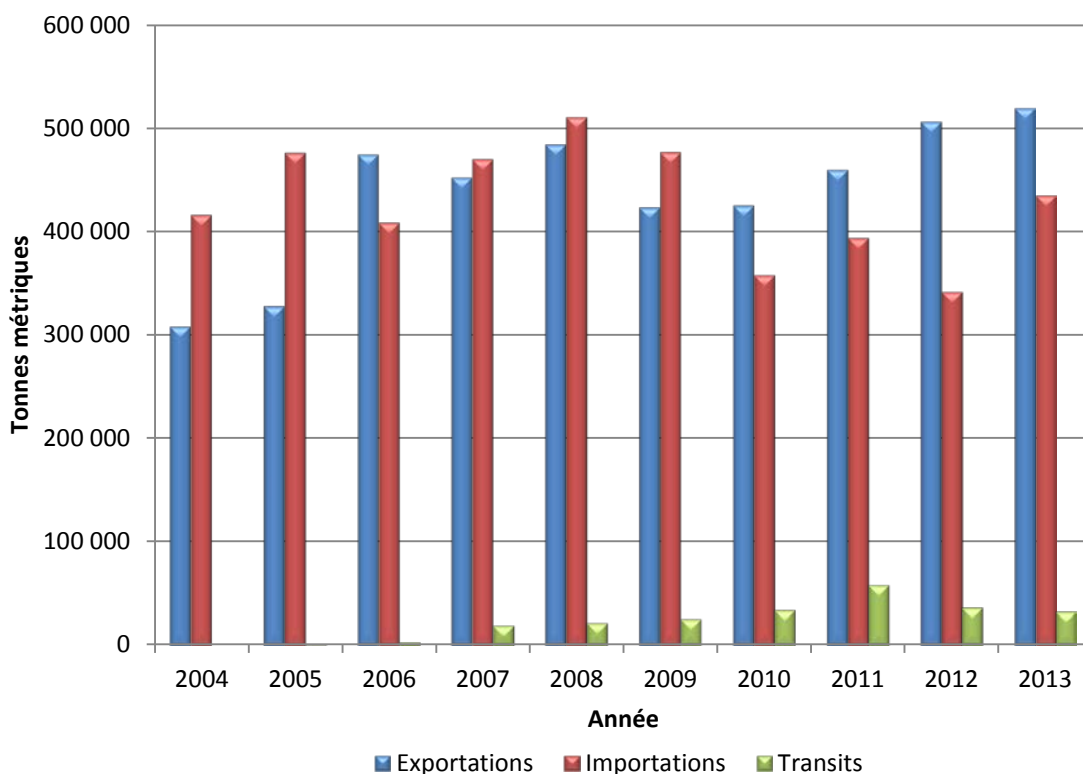
---

<sup>1</sup> Veuillez noter que les données sont régulièrement révisées lorsque de nouvelles informations sont rendues disponibles. C'est pourquoi les informations présentées ici peuvent différer des informations publiées dans d'autres rapports.

## Statistiques de 2013 sur les mouvements internationaux de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses

La quantité totale de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses exportée par le Canada est en augmentation depuis 2009 (Figure 1). Pendant que les quantités importées ont varié au cours des cinq dernières années, la quantité totale de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses importée a augmenté de manière importante dans la dernière année. La quantité totale de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses transitant par le Canada en 2013 est restée stable depuis 2012.

**Figure 1 : Exportations, importations et transits de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses 2004-2013**

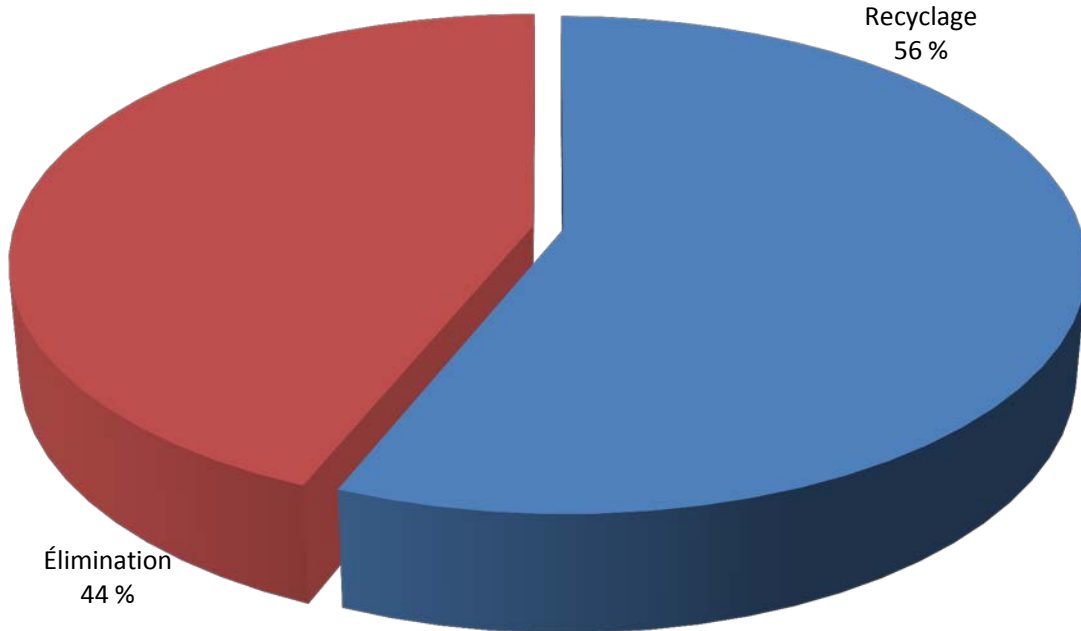


## 1. Importations

La quantité totale de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses importés au Canada a augmenté de 27 %, passant approximativement de 341 900 tonnes métriques en 2012 à 435 300 tonnes métriques en 2013 (Figure 1).

De tous les déchets dangereux et matières recyclables dangereuses importés en 2013, 44 % étaient importés à des fins d'élimination et 56 % étaient destinés au recyclage (Figure 2). En 2012, les proportions étaient de 30 % et 70 %, respectivement.

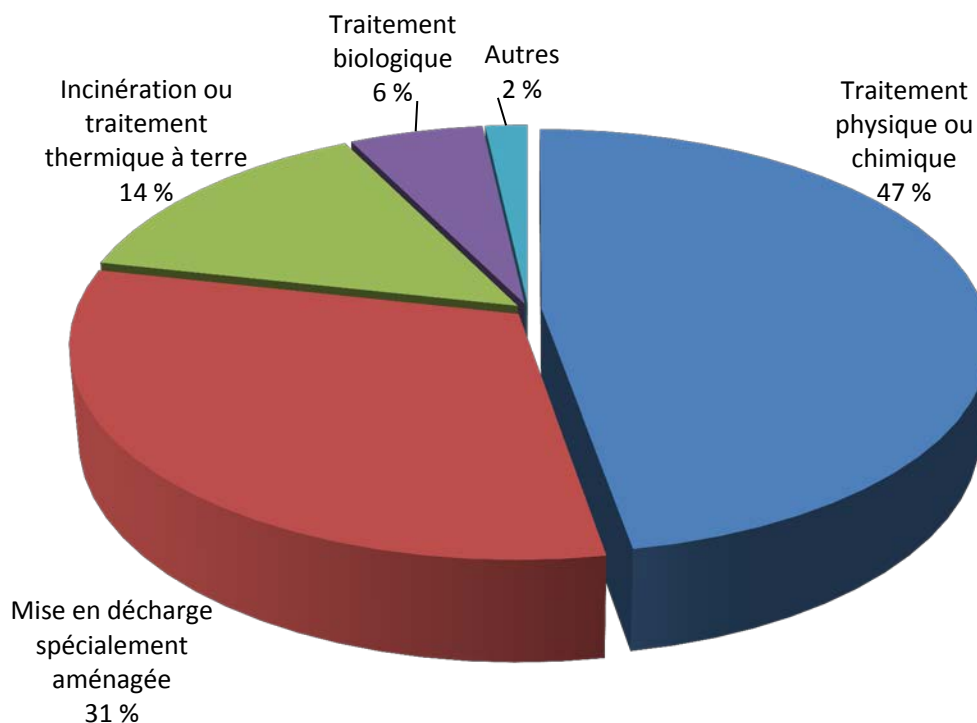
**Figure 2 : Type d'opération pour les importations canadiennes de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses de 2013**



Parmi les déchets dangereux importés en 2013, on retrouvait des déchets contenant des métaux, des solvants organiques ainsi que des déchets contenant du cyanure inorganique.

Les déchets dangereux importés à des fins d'élimination ont soit subi un traitement chimique ou physique (47 %), été envoyés à des décharges spécialement aménagées (31 %), été incinérés ou ont reçu un traitement thermique (14 %), ou ont subi un traitement biologique (6 %) (Figure 3). Les déchets restants (2 %) ont subi des opérations intérimaires telles que le regroupement ou le mélange, le reconditionnement ou l'entreposage provisoire avant leur élimination finale. Ces opérations intérimaires étaient généralement suivies par une incinération ou un traitement thermique à terre.

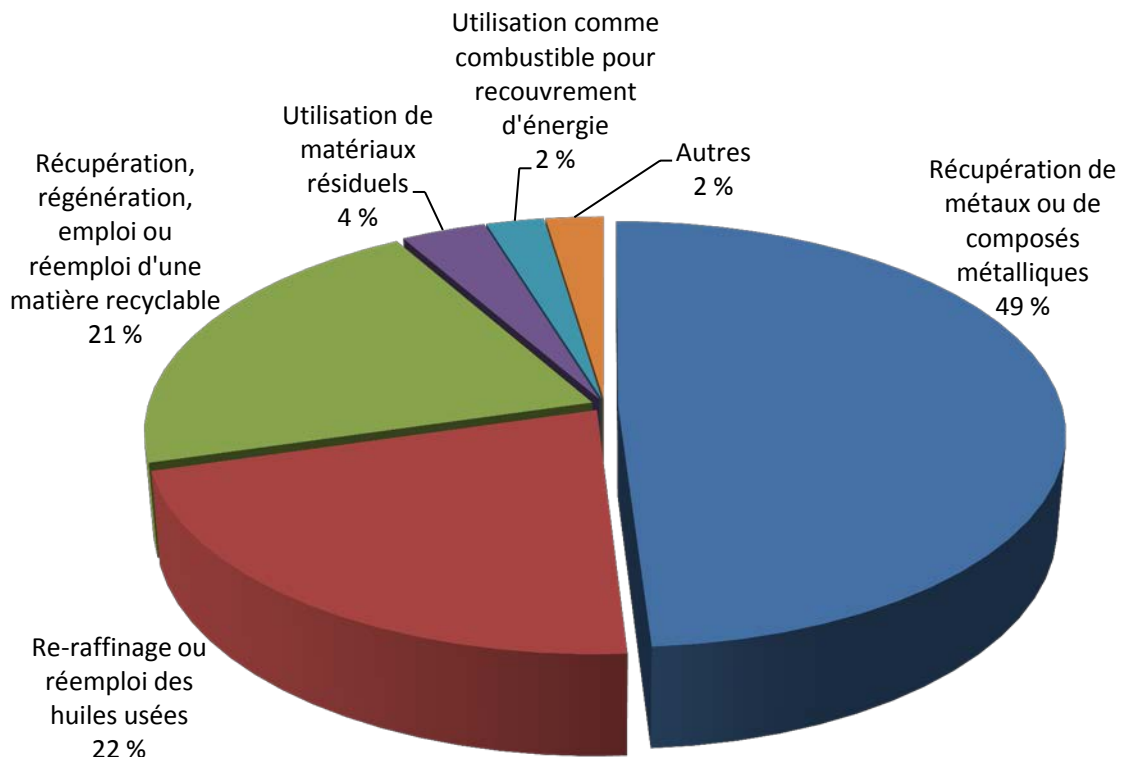
**Figure 3 : Importations canadiennes de déchets dangereux de 2013 par opération d'élimination**



Parmi les matières recyclables dangereuses importées en 2013, on retrouvait des batteries au plomb, des fluides hydrauliques, des liqueurs provenant du décapage de métaux ainsi que des déchets constitués de métaux lourds.

Les matières recyclables dangereuses importées à des fins de récupération en 2013 étaient soit destinées à la récupération de métaux ou composés métalliques (49 %), au re-raffinage ou réemploi des huiles usées (22 %) ou à la récupération d'une matière recyclable (21 %) (Figure 4).

**Figure 4 : Importations canadiennes de matières recyclables dangereuses de 2013 par opération de recyclage**



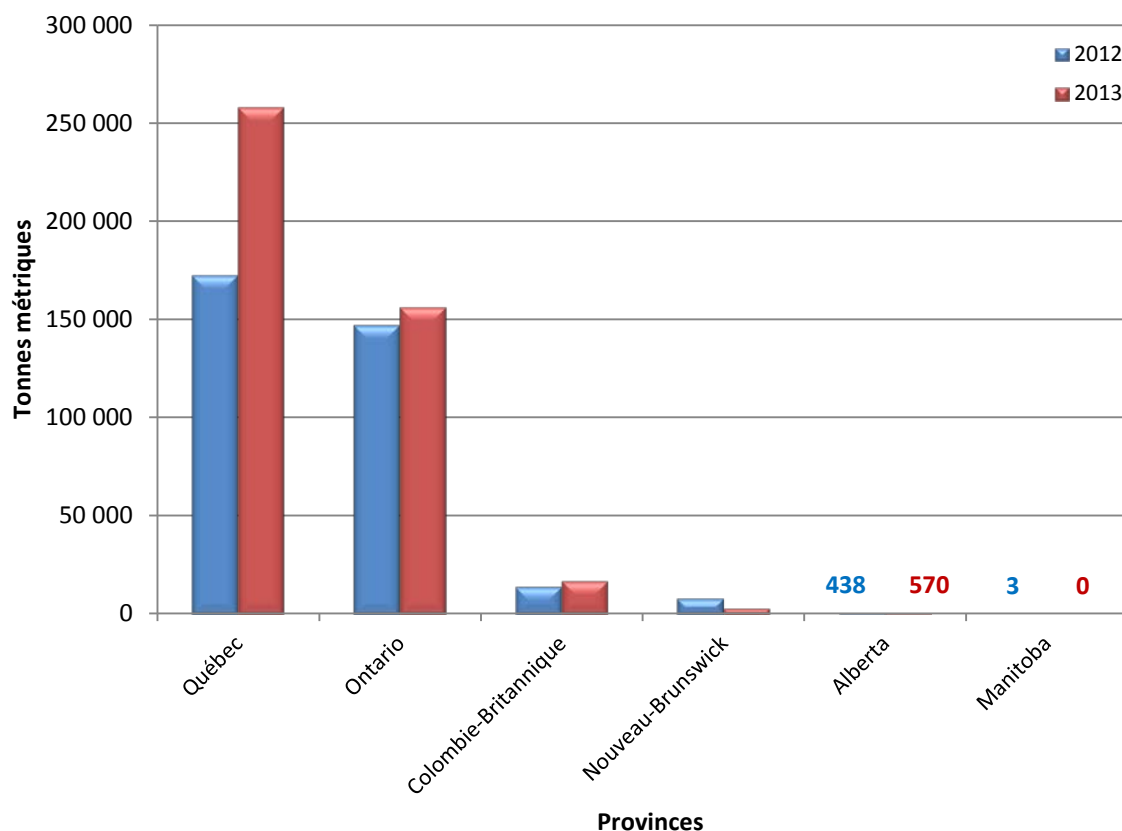


Comme en 2012, plus de 99 % des déchets dangereux et des matières recyclables dangereuses importés au Canada en 2013 provenaient des États-Unis. La majorité des autres importations étaient en provenance du Nigeria, de la France et du Royaume-Uni.

Ces importations étaient destinées à cinq provinces, incluant le Québec et l'Ontario qui ont reçu près de 95 % de celles-ci. Le Québec a vu ses importations augmenter de 50 % au cours de la dernière année.

Les trois autres provinces ayant reçu des importations de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses étaient la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick et, dans une moindre mesure, l'Alberta. Contrairement à 2012, aucune importation n'a été reçue au Manitoba en 2013. De plus, aucun déchet dangereux ou matière recyclable dangereuse n'a été importé dans les autres provinces ou territoires (Figure 5).

**Figure 5 : Comparaison des importations canadiennes de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses en 2012 et 2013 par province**

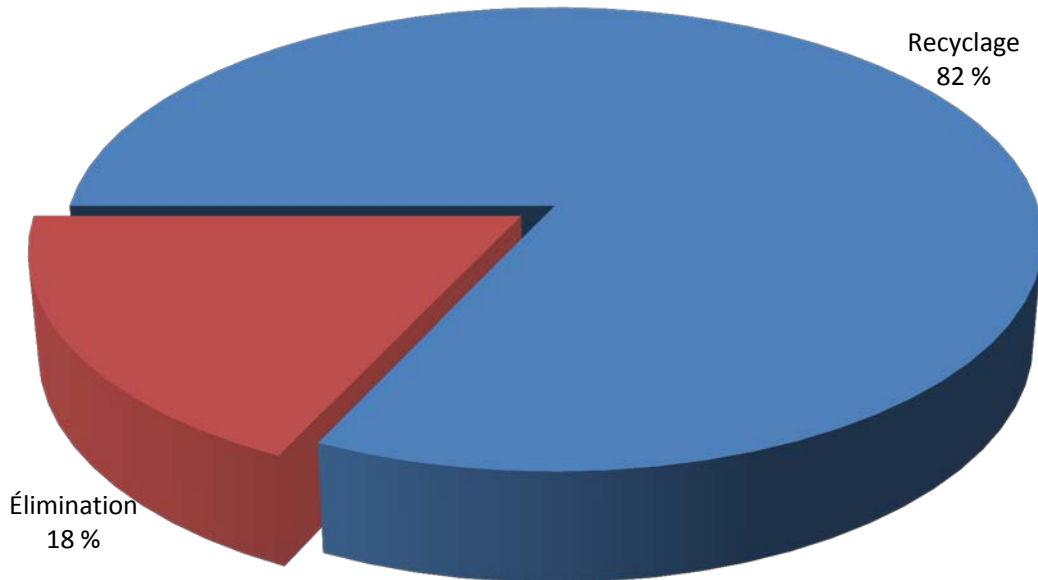


## 2. Exportations

La quantité totale de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses exportée du Canada a augmenté de 3 %, passant approximativement de 506 300 tonnes métriques en 2012 à 519 100 tonnes métriques en 2013 (Figure 1).

De tous les déchets dangereux et matières recyclables dangereuses exportés en 2013, 18 % étaient exportés à des fins d'élimination et 82 % étaient destinés au recyclage (Figure 2), soit des proportions identiques à celles de 2012.

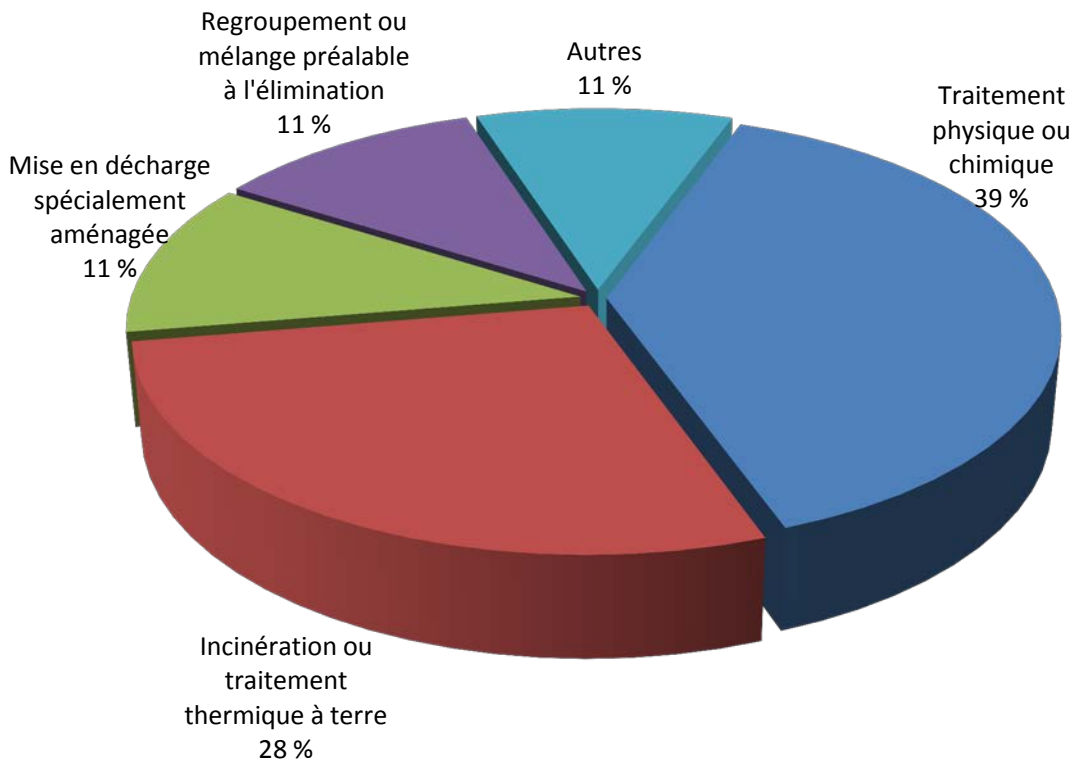
**Figure 6 : Type d'opération pour les exportations canadiennes de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses de 2013**



Parmi les déchets dangereux exportés en 2013, on retrouvait des déchets de solutions acides ou basiques, des déchets de mélanges ou émulsions huile/eau ou hydrocarbure/eau, des résidus provenant d'opérations industrielles, des déchets d'aluminium contaminés par du cyanure et du fluorure ainsi que des déchets constitués de plomb et de cadmium.

La majorité des déchets dangereux exportés à des fins d'élimination ont soit subi un traitement physique ou chimique (39 %), été incinérés ou ont subi un traitement thermique (28 %), été envoyés à des décharges spécialement aménagées (11 %) ou été regroupés ou mélangés préalablement à leur élimination finale (11 %) (Figure 7). Les déchets restants (11 %) ont été injectés en profondeur dans le sol (10 %) ou ont été reconditionnés ou temporairement entreposés avant leur élimination finale. La majorité des déchets dangereux ayant subi une opération intérimaire ont finalement subi un rejet sur le sol ou dans celui-ci.

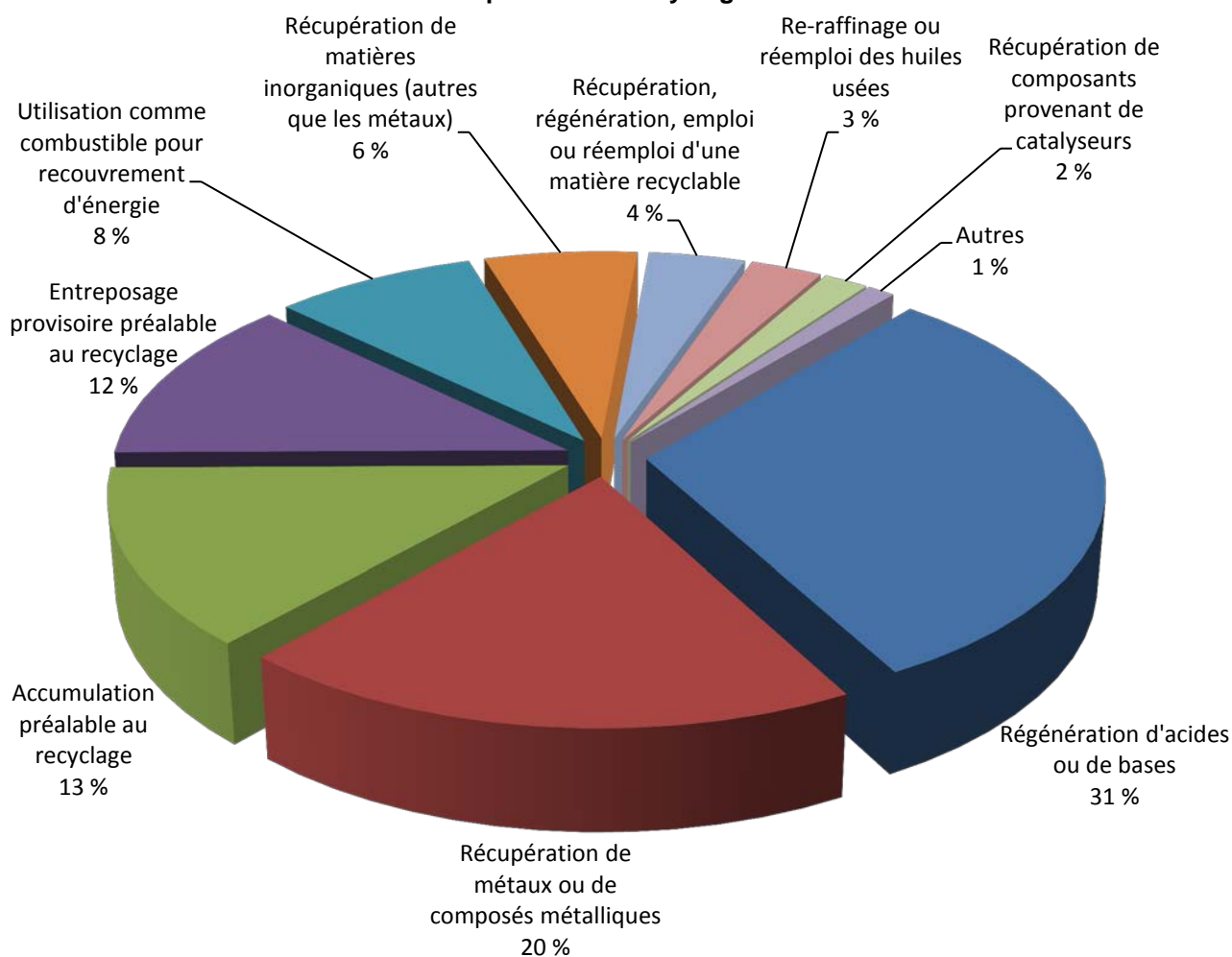
**Figure 7 : Exportations canadiennes de déchets dangereux de 2013 par opération d'élimination**



Parmi les matières recyclables dangereuses exportées en 2013, on retrouvait de l'acide sulfurique usé, des traverses de voie ferrée en bois, des déchets de mélanges ou émulsions huile/eau ou hydrocarbure/eau, des batteries au plomb ainsi que des déchets d'aluminium contaminés par du cyanure et du fluorure inorganique.

La majorité des matières recyclables dangereuses exportées en 2013 ont été envoyées à l'étranger pour régénérer des acides ou des bases (31 %), récupérer des métaux ou des composés métalliques (20 %), ou pour des opérations telles que l'accumulation (13 %) et l'entreposage temporaire (12 %) avant le recyclage (Figure 8). La majorité des matières recyclables ayant subi une opération intermédiaire ont finalement été utilisées comme combustible dans un système de recouvrement d'énergie.

**Figure 8 : Exportations canadiennes de matières recyclables dangereuses de 2013 par opération de recyclage**

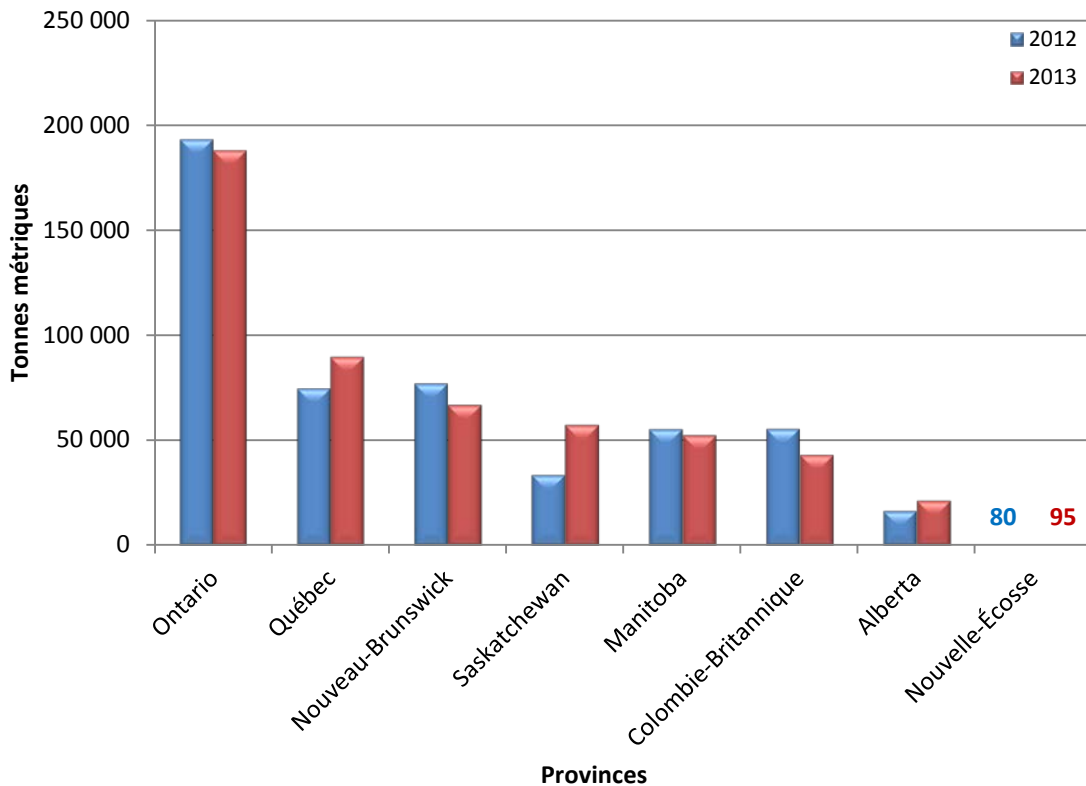


Comme en 2012, 98 % des déchets dangereux et des matières recyclables dangereuses exportés en 2013 étaient destinés aux États-Unis. Les autres exportations étaient destinées à l'Allemagne, la Belgique, la République de Corée et au Mexique.

Ces exportations provenaient de huit provinces, dont l'Ontario représentant 36 % de la quantité totale. Au cours de la dernière année, les exportations provenant de Saskatchewan et du Québec ont augmenté de 71 % et de 20 %, respectivement.

Aucune exportation de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses n'a été faite à partir de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve-et-Labrador et des trois territoires (Figure 9).

**Figure 9 : Comparaison des exportations canadiennes de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses en 2012 et 2013 par province**



### 3. Transits

En 2013, tous les transits ont été effectués entre des états américains. La quantité de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses transitant par le Canada était d'environ 32 000 tonnes métriques. Il s'agit d'une baisse de 10 % comparativement à 2012 (Figure 1).

De la quantité totale de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses ayant transité au Canada en 2013, 98 % était destinée à des opérations d'élimination tandis que le reste (2%) était destiné à des opérations de recyclage.

Plus de 99 % des déchets dangereux en transit au Canada en 2013 étaient des déchets provenant de la production, la formulation et l'utilisation de biocides et de produits phytopharmaceutiques destinés à l'élimination par incinération ou traitement thermique à terre.

La plupart des transits (99 %) effectués en 2013 étaient des envois entre l'État de New York et l'État du Michigan. Le reste provenait de l'Alaska avec le nord-ouest des États-Unis comme destination.

Pour en savoir davantage, veuillez consulter [le site Web de la Division de la réduction et de la gestion des déchets d'Environnement Canada](#) ou communiquer avec :

Division de la réduction et de la gestion des déchets  
Environnement Canada  
[Notification@ec.gc.ca](mailto:Notification@ec.gc.ca)  
1-844-524-5295

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

7<sup>e</sup> étage, édifice Fontaine

200, boulevard Sacré-Cœur

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Téléphone : 819-997-2800

Sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)

Courriel : [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca)